



RINGETTE | RINGUETTE CANADA

Français débute à la p.5

Major Technical Officials Eligibility and Selection Criteria 2023 World Ringette Championships

Purpose

The purpose of this document is to outline the criteria that shall be used to select the Major Officials for the 2023 World Ringette Championships.

Eligibility Criteria

At the time of selection, officials seeking nomination to the event:

- Must sign a Major Technical Official Agreement as required by Ringette Canada.
- Must hold a Level 4A or 5 Rank in the Ringette Canada Database as of July 12, 2023.
- Must have been an active on-ice official at the U16AA, U19AA and/or NRL level during the 2022-23 Season.
- Must have been an on-ice official at one of the last 3 Canadian Ringette Championships. (2019, 2022, 2023)
- Must submit their two most recent Evaluations for review by the Selection Committee.
- Must be available to travel to and attend the event set to take place in Calgary, AB from October 28 - November 5th, 2023.
- In order to remain eligible for their participation in the event, all Major Technical Officials must be duly registered and active for the 2023-24 season.
- Must meet the following eligibility requirements as outlined in Ringette Canada's [Major Technical Officials Development Program Policy](#) which states:
 - To be eligible to be considered for selection, an official must:
 - Complete a self-identification process to declare their interest in the program for a set cycle. [CLICK HERE TO COMPLETE.](#)
 - Be registered and in good standing with Ringette Canada, the provincial ringette association, and the local ringette association;
 - Be a citizen of Canada or have resided in Canada for at least one (1) year immediately preceding the event;
 - Pay any required fees;
 - Attend selection opportunities as required by the event's selection process; and
 - Be eligible to participate as per the rules of the applicable event.

Event Participation Cap

An on-ice official may participate in a maximum of 3 World Ringette Championships in their lifetime. Any official who has participated in two or more World Championships prior to June 1, 2023 shall be deemed eligible for one additional event in either 2023 or 2025.

Selection Criteria

To be selected as a Major Official an athlete must meet the criteria listed above as well as:

Physical Attributes, Skills & Tactical Assessment

Official selection shall be based on the information outlined in *Ringette Canada's LTOD Matrix - Stage 5 - Competing to Win (High Performance Officiating)*

Ringette Canada shall establish [On-ice Official Selection Evaluation Guidelines](#) to assess and select on-ice officials throughout this process and will include but not be limited to:



RINGETTE | RINGUETTE CANADA

Skating:

Expectation for officials to have strong skating skills.
Officials must be able to change directions and accelerate quickly.
Fitness and endurance should be strong enough to maintain skating skills throughout the length of the game and for the duration of the entire event.
Skating skills must match those of the players.

Positioning:

Expectation for officials to be in position at all times and have the ability to adjust positioning to meet demands of teams and to self-correct when caught out of position.
Acquired basic positioning during play and utilizes advanced positioning.
Ability to adjust positioning to meet the demands of teams

Mechanics/Consistency:

Mechanics should be handled with a high level of accuracy throughout the entire game.
Officials should be able to quickly discuss on-ice situations with correct decisions on ring-placement and outcome.

Judgement:

Demonstrates full rules knowledge and applies philosophy to decision making.
Demonstrates facilitation of the game with consideration of fairness and equality.

Technical Knowledge/Game Management :

Expectation for officials to have 100% knowledge of the rulebook and the ability to apply rules in high pressure situations.
Expectation for officials to apply philosophy and to be able to explain decision-making. Officials should be able to self-evaluate.

Communication/Composure/Teamwork:

A complete "package" of competency and confidence.
Impeccable appearance, signals and teamwork with partner(s).
Ability to explain all decisions both on and off the ice.
Ability to properly communicate with all on-ice participants.
Ability to build relationships both on and off the ice.
Ability to problem solve and work through difficult situations both on and off the ice.
Maintains composure during all situations on the ice
Established commitment to being a high-performing official.
Established officiating persona.
Demonstrating positive characteristics.

Fitness Standards

Fitness standards for on-ice officials shall be established by Ringette Canada through a collaborative process which includes Ringette Canada's Strength and Conditioning Consultant. These shall be implemented for the 2025 World Ringette Championships.

Officials selected to the 2023 World Ringette Championships shall be expected to assist in the development process of these standards by participating in baseline testing.

Selected officials will be expected to track their training via Ringette Canada's approved platform. They will have access to a program designed for them or can opt to do their own.



RINGETTE | RINGUETTE CANADA

Minimum Training/Performance Expectation

In order to remain eligible for their participation in the 2023 World Ringette Championships, Officials must be duly registered for the 2023-24 season and shall be expected to remain active on-ice leading up to the event.

Officials shall be expected to participate in baseline fitness assessment a minimum of one time prior to their participation in the 2023 World Ringette Championships. This shall be coordinated by Ringette Canada.

Changes and Notification

Should any of the eligibility requirements enumerated above change between the time of publication of this document and the time of the event, all officials in the selection pool will be promptly notified.

Positions Available

On-Ice Official

For the 2023 World Ringette Championship, Ringette Canada will select 4 on-ice Officials. For the u18 International Development Program, Ringette Canada will select 4 on-ice Officials.

IRF Director of Officials

For the 2023 World Ringette Championship, Ringette Canada will select one (1) representative to be the IRF Director of Officials. This role will sit as a technical member on the protest committee, as well as responsible for the supervision and assignments of officials for World Championship games.

Shot Clock Operators

For the 2023 World Ringette Championship, Ringette Canada will select 4 Shot Clock Operators and 3 shot clock operators for the International Development Program u18 exhibition games.

Exceptional Circumstances

1. Major technical officials may request an exemption to remain eligible for selection to an event. The Program Director and the Ringette Canada Executive Director may authorize the exemption upon their joint discretion, if a major technical official was unable to participate in mandatory events, competitions or evaluations due to illness, injury, other medical circumstance or personal, educational, or competitive commitments.
2. If unforeseen circumstances arise which do not allow for the set selection process or its timelines to be implemented as planned, the Program Director reserves the right to identify an alternate process or alternate timelines. Should this occur, major technical officials will be notified of these changes in a timely manner.

Exemption Requests

3. Exemption requests are to be made to Ringette Canada's Sport Director.
 - a) All requests must be submitted in writing and shall be treated in no less than 7 business days.
 - b) Exemptions shall be treated on a case by case basis.

Appeals

Section 20 - Major Technical Officials Development Program Policy

Any appeal against a decision can be made in accordance with the scope and application of Ringette Canada's [Appeal Policy](#).



RINGETTE | RINGUETTE
CANADA

Major Technical Officials Development Program Policy

Officials participating in the selection process are expected to have read and understood the [Ringette Canada Major Technical Officials Development Program Policy](#).

Any questions arising from their review of the policy should be directed to Ringette Canada's Sport Coordinator (jake@ringette.ca).



RINGETTE | RINGUETTE CANADA

Critères d'éligibilité et de sélection des officiel.le.s techniques majeur.e.s Championnat du monde de ringuette de 2023

Objectif

Le présent document a pour objet de définir les critères qui seront utilisés pour sélectionner les officiel.le.s majeur.e.s au Championnat du monde de ringuette de 2023.

Critères d'éligibilité

Au moment de la sélection, les officiel.le.s qui souhaitent être nommé.e.s à l'événement :

- Doivent signer une entente d'officiel-le technique majeur-e, comme l'exige Ringuette Canada.
- Doivent détenir un rang de niveau 4A ou 5 dans la base de données de Ringuette Canada en date du 12 juillet 2023.
- Doivent avoir été un-e officiel.le actif.ve sur la glace au niveau U16AA, U19AA et/ou de la LNR pendant la saison 2021-22.
- Doivent avoir été un officiel.le sur la glace à l'un des trois derniers championnats canadiens de ringuette (2018, 2019, 2023).
- Doivent soumettre leurs deux évaluations les plus récentes pour examen par le comité de sélection.
- Doivent être disponible pour voyager et assister à l'événement qui aura lieu à Espoo, en Finlande, du 31 octobre au 6 novembre 2023.
- Afin de rester éligibles à leur participation à l'événement, doivent être dûment inscrit.e et actif.ve pour la saison 2023-23.
- Doivent satisfaire aux exigences d'admissibilité suivantes, telles qu'elles sont énoncées dans la [politique du Programme de développement des officiel.le.s techniques majeur.e.s](#) de Ringuette Canada, qui stipule ce qui suit :
 - Pour pouvoir être pris.e en compte dans la sélection, un.e officiel.le doit :
 - Compléter un processus d'auto-identification pour déclarer son intérêt pour le programme pour un cycle déterminé. [CLIQUEZ ICI POUR COMPLÉTER.](#)
 - Être inscrit.e et en règle auprès de Ringuette Canada, de son association provinciale de ringuette et de son association locale de ringuette;
 - Être citoyen.ne canadien.ne ou avoir résidé au Canada pendant au moins un (1) an immédiatement avant l'événement;
 - Avoir payé tous les frais requis;
 - Assister aux séances de sélection comme l'exige le processus de sélection de l'événement; et
 - Être éligible à participer selon les règles applicables de l'événement.

Plafond de participation aux événements

Un.e officiel.le sur glace peut participer à un maximum de trois championnats du monde de ringuette au cours de sa vie. Tout officiel.le qui a participé à deux championnats du monde ou plus avant le 1er juin 2023 sera considéré.e comme admissible à un événement supplémentaire en 2023 ou 2025.

Critères de sélection

Pour être sélectionné en tant qu'officiel.le majeur.e, un.e athlète doivent répondre aux critères énumérés ci-dessus ainsi que :

Évaluation des qualités physiques, des compétences et sur le plan tactique

La sélection des officiel.le.s doit être fondée sur les renseignements décrits dans la *matrice de DLTA de Ringuette Canada - Étape 5 - Viser la victoire (Officiel.le de haute performance)*.



RINGETTE | RINGUETTE CANADA

Ringuette Canada établira des lignes directrices pour l'évaluation de la sélection des officiel.le.s sur la glace afin d'évaluer et de sélectionner les officiel.le.s sur la glace tout au long de ce processus et comprendra, sans s'y limiter, les éléments suivants :

Patinage :

On attend des officiel.le.s qu'ils aient de solides compétences en patinage.
Les officiel.le.s doivent être capables de changer de direction et d'accélérer rapidement.
Leur condition physique et leur endurance doivent être suffisamment fortes pour maintenir les compétences de patinage pendant toute la durée du match.
Les compétences de patinage doivent correspondre à celles des athlètes.

Positionnement :

On attend des officiel.le.s qu'ils se placent bien 100 % du temps.
Capacité à ajuster son positionnement pour répondre aux exigences du jeu et à se corriger lorsqu'il est surpris hors de position.
A acquis un positionnement de base pendant le jeu et utilise un positionnement avancé.
Capacité à ajuster son positionnement pour répondre aux demandes du jeu.

Procédures / Constance :

Les procédures doivent être appliquées avec un haut niveau de précision tout au long du jeu.
Les officiel.le.s doivent être capables de discuter rapidement des situations sur la glace et de prendre des décisions correctes en ce qui concerne le placement des anneaux et son résultat.

Jugement :

Les officiel.le.s doivent faire preuve d'une connaissance complète des règles et appliquer la philosophie à leur prise de décision.
Les officiel.le.s doivent faire preuve d'une direction du jeu qui tient compte de l'équité et de l'égalité.

Connaissances techniques / gestion des jeux :

On attend des officiel.le.s qu'ils aient une connaissance totale du règlement et qu'ils soient capables d'appliquer les règles dans des situations de forte pression.
On attend des officiel.le.s qu'ils appliquent la philosophie et qu'ils soient capables d'expliquer leurs prises de décision. Les officiel.le.s doivent être capables de s'auto-évaluer.

Communication / Contrôle de soi / Travail d'équipe :

Les officiel.le.s doivent faire preuve d'un "ensemble" complet de compétences et de confiance.
Les officiel.le.s doivent avoir une apparence impeccable, faire des signaux exacts, et travailler en équipe avec leur(s) partenaire(s).
Les officiel.le.s doivent avoir la capacité d'expliquer toutes les décisions qu'ils prennent tant sur la glace qu'en dehors.
Les officiel.le.s doivent avoir la capacité de communiquer correctement avec tou.te.s les participant.e.s sur la glace.
Les officiel.le.s doivent avoir la capacité d'établir des relations tant sur la glace qu'en dehors.
Les officiel.le.s doivent avoir la capacité de gérer les situations difficiles, tant sur la glace qu'en dehors.
Les officiel.le.s doivent garder leur sang-froid dans toutes les situations sur la glace.
Les officiel.le.s doivent s'engager à être performant.e.s.
Les officiel.le.s doivent être des personnes établies à titre d'officiant.e.s.
Les officiel.le.s doivent faire preuve de caractéristiques positives.

Normes de condition physique

Les normes de condition physique des officiel.le.s sur glace sont établies par Ringuette Canada dans le cadre d'un processus de collaboration auquel participe le consultant en force et en conditionnement de Ringuette Canada. Ces normes seront mises en œuvre pour le Championnat du monde de ringuette de 2025.



RINGETTE | RINGUETTE CANADA

On s'attend à ce que les officiel.le.s sélectionné.e.s pour le Championnat du monde de ringuette de 2023 contribuent au processus d'élaboration de ces normes en participant aux tests de base.

Les officiel.le.s sélectionné.e.s devront assurer le suivi de leur entraînement par le biais de la plateforme approuvée par Ringuette Canada. Iels auront accès à un programme conçu pour ielleux ou pourront choisir d'élaborer leur propre programme.

Attente minimale en matière de formation et de performance

Afin de demeurer admissibles à leur participation au Championnat du monde de ringuette de 2023, les officiel.le.s doivent être dûment inscrit.e.s pour la saison 2023-24 et doivent demeurer actif.ves sur la glace jusqu'à la tenue du Championnat.

On s'attend à ce que les officiel.le.s participent à une évaluation de la condition physique de base au moins une fois avant leur participation au Championnat du monde de ringuette de 2023. Cette évaluation sera coordonnée par Ringuette Canada.

Modifications et notification

Si l'un des critères d'éligibilité énumérés ci-dessus devait changer entre le moment de la publication du présent document et le moment de l'événement, tous les officiel.le.s du groupe de sélection en seraient rapidement informé.e.s.

Postes disponibles

Officiel.le sur la glace

Pour le Championnat du monde de ringuette de 2023, Ringuette Canada choisira quatre (4) officiel.le.s sur la glace. u18 pour le programme de développement international Ringuette Canada choisira quatre (4) officiel.le.s sur la glace.

Directeur des officiel.le.s de la Fédération Internationale de Ringuette

Pour le Championnat du monde de ringuette de 2023, Ringuette Canada choisira superviseur.e. un (1) représentant sera le Directeur des officiel.le.s de la Fédération Internationale de Ringuette. Ce rôle consisterait à siéger en tant que membre technique au sein de la commission de réclamation, ainsi qu'à être responsable de la supervision et de l'affectation des officiels pour les matchs du championnat du monde.

Préposé.e.s au chronomètre

Pour le Championnat du monde de ringuette de 2023, Ringuette Canada choisira quatre (4) préposé.e au chronomètre. Parties d'exhibition u18 pour le programme de développement international, Ringuette Canada choisira trois (3) préposé.e au chronomètre.

Circonstances exceptionnelles

1. Les officiel.le.s techniques majeur.e.s peuvent demander une exemption afin de demeurer admissibles à la sélection pour un événement. Le directeur des programmes et le directeur général de Ringuette Canada peuvent autoriser l'exemption, à leur discrétion conjointe, si un.e officiel.le technique majeur n'a pas pu participer aux épreuves, aux compétitions ou aux évaluations obligatoires en raison d'une maladie, d'une blessure, d'une autre circonstance médicale ou d'engagements personnels, éducatifs ou compétitifs.
2. Si des circonstances imprévues surviennent qui ne permettent pas de mettre en œuvre le processus de sélection établi ou ses échéances comme prévu, le directeur des programmes se réserve le droit de définir un autre processus ou d'autres échéances. Dans ce cas, les principaux responsables techniques seront informé.e.s de ces changements en temps opportun.



RINGETTE | RINGUETTE
CANADA

Demandes d'exemption

3. Les demandes d'exemption doivent être adressées au Directrice Sportive de Ringette Canada.
 - a) Toutes les demandes doivent être soumises par écrit et doivent être traitées dans un délai minimum de 7 jours ouvrables.
 - b) Les exemptions sont traitées au cas par cas.

Appels

Section 20 - Politique du programme de développement des officiel.le.s techniques majeur.e.s
Tout appel d'une décision peut être fait conformément à la portée et à l'application de la politique d'appel de Ringette Canada.

Politique du programme de développement des officiel.le.s techniques majeur.e.s

On s'attend à ce que les officiel.le.s qui participent au processus de sélection aient lu et compris la [politique du programme de développement des officiel.le.s techniques majeur.e.s de Ringette Canada](#).

Toute question découlant de leur examen de ladite politique doit être adressée au Sport Coordinator de Ringette Canada (jake@ringette.ca).